

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 142 (1997)
Heft: 9

Artikel: Armes biologiques : quel danger?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345811>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hors du territoire allemand, dans le cadre des forces de réaction rapide, comprend plusieurs véhicules (conduite, engagement, lanceur) qui peuvent être aérotransportés, entre autres, par des *CH-53 Super Stallion*.

Le véhicule-lanceur comporte un châssis long *Wiesel* avec une tourelle abaissable pour le transport aérien, sur laquelle se trouve un lanceur multiple pour *Stinger RMP*. Il existe une possibilité en option d'engager d'autres types de missiles (*Mistral, Iгла, RBS 70/90, Bolide, Spike*). Quatre missiles se trouvent sur le lanceur, 4 autres sont stockés

dans le véhicule. Ils peuvent également être lancés « à la main », les accessoires nécessaires (batteries, poignées) se trouvant également à bord.

L'unité de détection intégrée, composée de FLIR, TV, télémètre laser, assure un temps de réaction très court et la poursuite automatique du but. Un GPS (Global Positioning System) et un INS (Inertial Navigation System) garantissent des engagements à n'importe quel endroit du globe. Via VHF, un système C3I assure la transmission de la parole et des données.

En Russie : pas d'argent pour de nouveaux avions de combat !

■ A cause de l'état des finances, les forces aériennes russes n'ont pas reçu le moindre avion de combat neuf en 1996. Le nombre d'avions neufs livrés à la troupe, 500 en 1989, est descendu à 0 ! Il en résulte un vieillissement du parc des avions de combat, ce qui influence la disponibilité technique des appareils : environ la moitié des appareils de combat n'est pas apte à l'engagement. Selon des données russes, il y a environ 3000 avions et hélicoptères incapables de voler dans l'ensemble du pays.

S. Cz./H. W./Ph. Z.

Armes biologiques : quel danger ?

La guerre du Golfe de 1991 et la découverte de l'arsenal irakien ont entraîné une prise de conscience accrue du danger potentiel représenté par les armes biologiques et chimiques ; l'affaire d'Aum Shinrikyo (attentat au sarin dans le métro de Tokyo en 1995) a montré que leur usage éventuel, même par un groupe terroriste indépendant d'un Etat, ne relevait plus de la fiction. Plusieurs instances s'en soucient aujourd'hui : un groupe d'experts de l'OTAN doit livrer d'ici à l'automne une série de recommandations en vue de faire face à une éventuelle attaque biologique ou chimique.

Dans son édition 1996-1997, le rapport annuel *Strategic Survey*, publié par l'International Institute for Strategic Studies (Londres), rappelle qu'il est relativement aisé de produire le matériel nécessaire pour des armes bactériologiques. Le problème est plutôt de les utiliser pour atteindre une population ; les agents biologiques doivent être consommés ou inhalés. Contrairement à une idée répandue, il serait difficile de contaminer des réserves d'eau d'une localité au moyen d'agents biologiques, car les produits chimiques de purification de l'eau risquent fort de les détruire et la dilution même les priverait d'efficacité dans la plupart des cas. Quant à la dispersion des agents biologiques dans l'air, elle est toujours aléatoire, soumise aux conditions climatiques, etc. (comme l'ont montré les essais infructueux d'Aum Shinrikyo avant de décider de recourir au sarin). Cependant, dans des conditions favorables, les conséquences pourraient être très lourdes.

Or, le risque existe que certains obstacles encore existants pour l'utilisation efficace d'armes chimiques soient surmontés en raison des progrès dans le domaine des biotechnologies. Il importe donc de ne pas perdre de vue cette question. Il ne suffit pas pour cela de développer des mécanismes de contrôle dans le cadre de la convention de 1972 sur les armes biologiques : étant donné qu'il paraît pratiquement impossible d'empêcher un groupe déterminé d'acquérir des agents biologiques, des efforts dans le domaine de la protection et du renseignement sont indispensables pour avoir des chances d'assurer une prévention efficace.

**Office central de la défense,
Situation et évolution, 11 juin 1997.**